

F1

enregistrer

1

ORSTOM  
Centre de Dakar

UNIVERSITE DES MUTANTS  
Gorée

DIRECTION DES PARCS NATIONAUX  
DU SENEGAL

Wansen 603

LA PROTECTION DE LA FAUNE AU SENEGAL  
Bilan et perspectives

Michel BENOIT  
Chercheur de l'ORSTOM,  
Conseiller scientifique  
à la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal


CONFERENCE donnée le 14 décembre 1990 à l'UNIVERSITE DES MUTANTS  
à Gorée, dans le cadre de sa 22ème SESSION DE LONGUE DUREE sur le  
thème: "LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT".

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Chers amis,

Le personnel des Parcs Nationaux du Sénégal est sensible à votre  
invitation et vous en remercie.

Le sujet d'aujourd'hui devrait être, vous en êtes persuadés, au  
coeur des préoccupations de tous; particulièrement de la jeunes-  
se. Debatre de la faune et des milieux qu'elle fréquente, c'est

Fonds Documentaire ORSTOM



010015145

Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote: Bx 15145 Ex: 1

réfléchir à sa propre place dans le monde et s'interroger quant à ses valeurs esthétiques, morales ou religieuses personnelles.

Quelles que soient nos convictions et nos critères, nous avons tous besoin d'un monde varié, abondant, propre et beau. Aucun mythe d'aucune civilisation n'a jamais suggéré le contraire.

Le maintien d'un environnement de qualité est, je suppose, la plus belle prière de celui qui croit en une origine divine du monde.

Une relation harmonieuse des peuples panthéistes avec les Dieux implique le respect de la vie et de la nature.

Quant à ceux (dont je suis probablement...) qui ne voient qu'absurdité en ce monde, leur angoisse a d'autant plus besoin de diversité et de beauté que notre terre risque d'être leur seul paradis.

## 1. SITUATION ACTUELLE

Au 19<sup>e</sup> siècle, la grande faune était pratiquement présente partout dans les limites du Sénégal d'aujourd'hui. Relisez les Esquisses Sénégalaises de l'abbé Boilat par exemple! Elle était à l'époque, et depuis des temps immémoriaux, un des fondements des économies de la région.

Au plan des populations animales, l'histoire de cette faune depuis un siècle est celle d'un appauvrissement constant, avec une phase d'effondrement spectaculaire au cours des années 40/50.

Aujourd'hui, les savanes du Niokolo Koba contiennent seules les derniers éléments viables de la grande faune du pays, à part l'autruche et la gazelle rufifrons qui se cantonnent au Sahel.

Le Service d'Information de la DPN nous présentera cette faune tout à l'heure à l'aide d'un diaporama et de films.

Au plan de la biodiversité, les choses sont peut-être plus encourageantes. Au cours de la première moitié de ce siècle, nous perdons le damalisque puis la girafe et le guépard. Ceci avant le bouleversement des biotopes et des paysages par les forages d'hydraulique pastorale et la multiplication des troupeaux au Kooya et au Ferlo par exemple. Simple remarque en passant pour incriminer la chasse dans ces disparitions, bien que l'explosion des défrichements dans la moitié occidentale du pays n'ait pas été sans effets.

Sauf erreur, le Sénégal n'a pas perdu d'espèces de moyenne ou de grande taille depuis les années 60. C'est un fait positif dans le contexte ouest-africain actuel si inquiétant.

Cependant, rien n'est assuré. Beaucoup d'espèces encore présentes sont au bord de l'extinction. Le lamantin, l'éléphant, l'élan de

Derby, la cube étendue, le lycée, le pentagone, l'auto-école ou

Les voici présentées dans l'ordre de création, avec leur superficie:

- Parc National du Niokolo Koba. 913 000 ha. Entre 1954 et 1969
- Parc National de Basse Casamance. 5000 ha. 10 avril 1970
- Parc National des Oiseaux du Djoudj. 13 000 ha le 14 avril 1971 et 16 000 ha le 10 décembre 1975
- Parc National du Delta du Saloum. 73 000 ha. 28 mai 1976 et 76 000 ha en 1988
- Parc National de la Langue de Barbarie. 2 000 ha. 9 janvier 1976
- Parc National des Iles de la Madeleine. 350 ha. 16 janvier 1976
- Réserve Ornithologique de Kalissaye. 16 ha. 28 juin 1978
- Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul. 750 ha. 30 mai 1983
- Réserve Naturelle de Popenguine-Guéréo. 1009 ha. 21 mai 1986

L'ensemble représente une superficie de 10 141 km<sup>2</sup> (dont 520 environ de milieu marin), soit 5% environ de la surface du pays, ce qui est peu par rapport à d'autres pays d'Afrique.

A l'exception -considérable- de la steppe sahélienne, ce réseau inclut les principaux milieux caractéristiques du pays:

- Savanes boisées soudaniennes (terres hautes, bas-fonds, milieu fluviatile): Niokolo Koba et forêt de Fathala au Delta du Saloum.
- Zones humides à eaux douces ou saumâtres: Djoudj.
- Zones deltaïques à eaux saumâtres ou salées: Delta du Saloum (mangrove et mer), Gueumbeul, Langue de Barbarie.
- Côtes rocheuses: Iles de la Madeleine, Popenguine-Guéréo.
- Côtes sableuses: Langue de Barbarie, Delta du Saloum, Kalissaye.
- Milieu marin: Iles de la Madeleine, Delta du Saloum.

Les motivations de cette politique étaient d'abord esthétiques et morales sans aucun doute. Cette constatation n'est pas un reproche.

Ses objectifs économiques visaient surtout à l'enrichissement du potentiel touristique.

### 3. SUCCES ET ACQUIS EN MATIERE DE PROTECTION DE LA FAUNE A TRAVERS CE RESEAU

Les principaux objectifs de ce type de protection (dite "classique") ont été atteints:

-Tous les milieux qui devaient être préservés par le réseau l'ont été. Les modifications intervenues au Djoudj récemment ont des causes extérieures à la gestion du parc (barrages de Diama et Manantali). Elles ne seront d'ailleurs peut-être pas négatives si on parvient à en maîtriser les effets les plus directs.

-Les parties de l'espace classé, destabilisées à l'époque du classement, sont réhabilitées ou en voie de l'être pour les opérations les plus récentes.

-Dans l'ensemble, la diversité biologique a été maintenue alors qu'elle s'appauvrissait rapidement hors de l'espace géré par la Direction des Parcs Nationaux. Un capital génétique précieux est désormais conservé au Djoudj (poissons et oiseaux), au parc de Basse Casamance (ligneux de forêt guinéenne) ou au Niokolo Koba (grands herbivores et végétaux des savanes soudaniennes). Le Niokolo Koba a sauvé jusqu'à présent toutes les espèces qu'il contenait au moment de sa création, y compris celles qui sont en limite de leur aire écologique comme le coloba bai, le potamocheire, le pangolin géant ou le chimpanzé.

-La qualité esthétique des sites classés a été préservée ou restaurée, participant au potentiel touristique du pays et à la beauté du cadre de vie. Les effets directs ou induits de la fréquentation des parcs nationaux (trop modeste encore) sont un élément de l'économie du pays.

-La régénération du couvert ligneux dans l'espace classé fait que le réseau d'aires protégées participe à la politique de reboisement, cela dans le maintien des paysages locaux. Ceci démontre d'ailleurs que reboiser est plus une affaire de comportement que de technologie et que des investissements lourds ne sont pas toujours indispensables.

-Des situations uniques ont été créées pour l'éducation et l'éducation du public.

-La recherche scientifique dispose des références indispensables concernant, par exemple, l'histoire des milieux et des paysages humanisés. Une grande partie du patrimoine génétique animal et végétal a été sauvé.

-L'apport économique régional du Niokolo Koba -mais aussi du Djoudj et du Saloum dans une moindre mesure-, prouve que la conservation produit une richesse directement exploitable par les populations voisines de l'aire protégée. Cette exploitation parfois précipitée et mal faite est combattue en ses excès (sous l'appellation de braconnage) mais son principe n'est pas en contradiction avec les objectifs à long terme de la conservation qui produit une richesse susceptible de profiter à tous.

Cette politique de classement a pu être vécue comme une fin en soi par ceux qui l'on voulue et réalisée, tant les urgences étaient réelles et il faut, à ce propos, rendre hommage à ses promoteurs, notamment André Dupuy et ses prédécesseurs au Niokolo.

Aujourd'hui que des résultats tangibles ont été obtenus, elle apparaît comme une stratégie de repli mise en oeuvre par souci d'efficacité dans un contexte d'urgence dramatique. De ce point de vue, on peut considérer qu'elle était la seule politique

possible. Il fallait effectivement sauver les derniers lieux témoins de la diversité passée. On aurait certes pu imaginer d'autres formules mais il eût fallu le faire beaucoup plus tôt, dans les années 30-40 probablement. Les stocks d'animaux étaient alors suffisants pour permettre une rentabilité rapide. Mais à l'époque, on massacrait sans se poser de questions. Refaire l'histoire n'est pas très utile mais se tromper de procès non plus...

#### 4. IDENTIFICATION DE QUELQUES PROBLEMES

En réalité, cette méthode de protection se heurte à de vrais problèmes. Parfois pour des raisons intrinsèques, parfois parce qu'elle ne peut être une fin en soi et qu'il faut imaginer une autre philosophie. Identifions-les sous peine de ne même pas conserver les acquis...

Dans le domaine de la préservation des ressources naturelles renouvelables, les succès sont toujours précaires. Dans un contexte d'économie d'"usufruit", notamment, toute réussite contient les causes de son échec. Pourquoi?

Ces économies gèrent la richesse dans l'environnement, à la faveur d'idéologies et de mécanismes sociaux et fonciers permettant l'accès de tous aux ressources. Ce n'est pas l'accumulation de biens hors de la nature (dans la société) qui est privilégiée comme en économie productiviste mais le libre accès à l'abondance naturelle. Ce que nous nommons "ressource" ou "matière première" est considérée, en fait, comme un "bien" accessible et directement consommable. A une exception notable près, c'est ce type d'économie qu'on trouve en périphérie du Niokolo par exemple.

Le mode de production est en réalité un mode de consommation ou l'efficacité de l'acte de cueillette est valorisé au détriment du



travail de la matière et de l'accumulation des biens. "La brousse est notre magasin!" entend-on dire souvent du côté du Niokolo.

En soi et en situation de peuplement adapté (c'est à dire faible et stable) ce sont les économies les plus "douces" puisque c'est la diversité et l'abondance des stocks qui garantie la prospérité ou des possibilités de fuite en cas d'insécurité.

Ce sont elles qui ont permis à l'Afrique d'avoir la plus belle faune du monde.

Bien sûr, ce sont des systèmes à "rendement normalement décroissants" et le problème du seuil de non-renouvellement des stocks se pose toujours à terme. En ce cas, le partage de la pénurie est aussi démocratique que celui de l'abondance. Toute initiative personnelle en vue de la reconstitution des ressources est impossible car une maîtrise individuelle des stocks impliquerait (ou induirait) un pouvoir incompatible avec le système social égalitariste.

C'est la mobilité du peuplement ou la diminution des effectifs qui permet la régénération des stocks. A moins d'une modification du genre de vie lui-même.

Le système devient très agressif pour le milieu en cas d'une pression exacerbée et générale sur les stocks. C'est grosso modo ce qui se passe actuellement en Afrique de l'Ouest, à la faveur de phénomènes complexes mais aux résultats évidents...

Dans un tel contexte, la protection crée de la richesse "res nullius" pour les sociétés voisines de l'aire protégée. Son succès provoque convoitise et frustration au nom de la liberté d'accès aux ressources. Cette abondance aurait souvent disparu depuis longtemps sans la protection mais cela est rarement admis en ces termes par les communautés en question ou certains commentateurs!

C'est pourtant évident autour du Niokolo ou même du Djoudj et du Saloum.

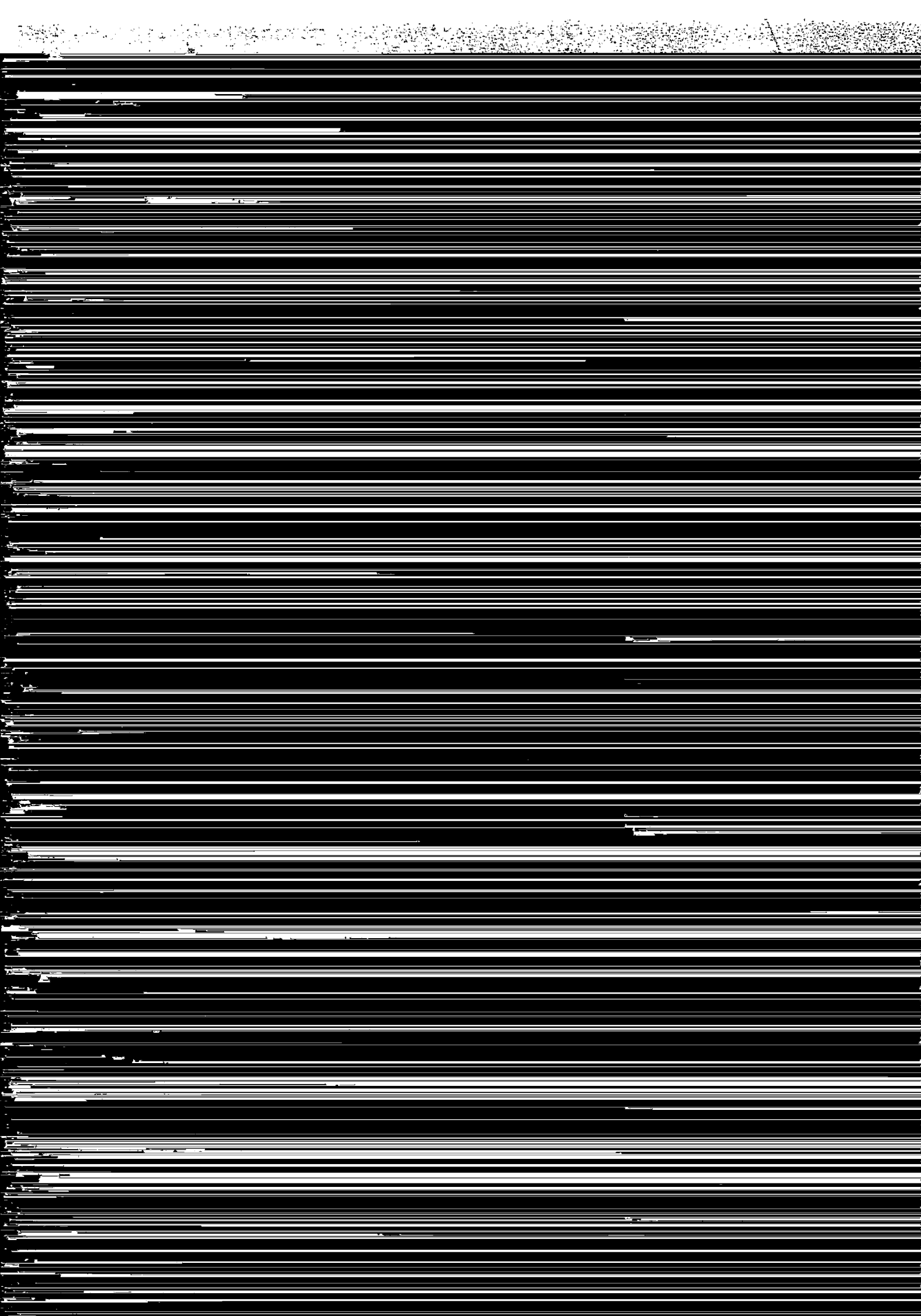
Ainsi, réussir c'est s'exposer à la critique et tenter d'autant plus des comportements déviants (par rapport à la loi comme vis-à-vis de la coutume). C'est donc échouer à terme, surtout en phase d'agression générale sur le milieu.

Il se trouve que la protection ainsi pratiquée est d'essence étatique alors que les économies d'usufruit sont le fait de sociétés libertaires (dites aussi "segmentaires" par les spécialistes). Le dialogue est aussi biaisé à ce niveau.

Autre cause de malentendu (quant aux objectifs formels en tout cas): la notion même de milieux "naturels". Soit vous considérez que l'homme est dans la nature et y agit au même titre que les autres forces qui conditionnent l'histoire de la matière ou bien vous estimez que l'espèce humaine est un cas particulier "hors nature". On peut penser ce qu'on veut (autant de Civilisations, autant de points de vue) mais il faut apprécier les conséquences de ses mythes.

Dans le premier cas, le distingo entre le "naturel" et l'"artificiel" n'a pas de sens. L'activité humaine est "naturelle" (ou alors tout est artificiel et nous voilà guère avancés...) et protéger des milieux dits naturels pour ce caractère même est absurde.

Dans le deuxième cas, l'homme intervenant dans la nature par la chasse, la pâture de son bétail, le feu, la hache, la chimie ou la pollution "artificialise" le milieu. Nous arrivons quelques dizaines de milliers d'années trop tard: il n'y a plus de milieux "naturels" à protéger.



Tout cela ne veut pas dire que la protection ainsi conçue est mauvaise en soi, cela signifie simplement qu'il faut essayer de faire plus et mieux. Il faut sortir rapidement d'une situation ambiguë. C'est urgent car les acquis sont précaires.

## 5. QUE FAIRE ?

### CONSOLIDER LES ACQUIS EN SAVANE

La première urgence est de sauver le Niokolo Koba car nous ne ferons rien de sérieux sans son patrimoine génétique. Or cette réserve est en danger: l'infrastructure y est en ruine et le mode de surveillance doit être rapidement adapté aux nouveaux comportements de la délinquance.

Il faut réhabiliter le Niokolo Koba et lui donner les moyens de vivre. Il le rendra au centuple aux populations voisines et sans intermédiaires.

La deuxième urgence est de gérer les régions périphériques en y initiant une politique d'aménagement qui caractérisera le péré-

A moyen terme, il faut "sortir" des aires protégées, sans compromettre leur intégrité. Il faut mettre en oeuvre une politique de la faune dans l'espace humanisé, sans se formaliser sur le caractère "naturel" ou pas du milieu.

On se souciera plutôt d'efficacité économique par une bonne adéquation aux systèmes économiques locaux en laissant la maîtrise foncière à ceux qui la détiennent. Le cadre de la Communauté Rurale est idéal, tant par son organisation que sa superficie.

Elever de la faune se fait pratiquement partout sauf au Sénégal et quelques autres pays d'Afrique occidentale. Il va falloir s'y mettre. Cela est d'autant plus urgent que le savoir-faire fait encore défaut dans le pays. J'emploie le mot "élevage" dans l'acception la plus générale du terme: un "cropping" bien conçu est une forme d'élevage.

Chasser (pour se nourrir ou pour d'autres raisons) sans avoir d'abord produit son gibier et garanti l'accroissement des stocks constitue à notre époque une forme d'originalité peu enviable...

Les constats pessimistes qui se font jour ici et là font de la régénération des ressources une priorité. Qu'on veuille recréer, au moins en partie, les conditions de la sécurité ancienne ou qu'on souhaite proposer de nouvelles bases pour une économie différenciée, la "filiale faune" devra jouer un rôle fondamental.

Elle permettra d'acquérir et d'exporter un savoir-faire et une partie du capital génétique utile hors de l'aire protégée. Elle pourra être mise au service d'opérations intégrées de régénération du milieu (parcours pastoraux ou cynégétiques, reconstitution du boisement ou réhabilitation des sols), préalable à une gestion plus responsable.

Dans le cas de milieux gravement appauvris, l'élevage de la faune peut être un moyen privilégié pour restaurer une certaine efficacité économique. Il n'est d'ailleurs pas incompatible avec la

Le "game ranching", en Afrique, a d'abord été une affaire de colons éleveurs propriétaires de leurs parcours. Il ne fonctionne vraiment bien qu'en régime de propriété privée de l'espace et des animaux. Or, la situation foncière en Afrique de l'Ouest est différente de celle des anciennes colonies anglaises d'Afrique du Sud ou de l'Est où de grandes superficies ont été privatisées.

Le premier problème à résoudre est donc celui-ci: peut-on élever de la faune ou gérer sérieusement des stocks de gibier sans la maîtrise complète des parcours?

Si oui, quelles formules imaginer?

Si non, peut-on travailler, ne fût-ce qu'à titre expérimental, à l'intérieur du domaine relevant directement de l'Etat?

Il semble que les deux cas de figure soient possibles au Sénégal. Le domaine classé est suffisamment vaste pour que la gestion d'une partie de cet espace (non l'espace lui-même) soit concédée aux populations voisines, assistées et encadrées par exemple par des ONG, sous conditions d'une reconstitution préalable d'une

Il s'agit parfois, simplement, de restaurer une certaine sagesse ancienne!

La Direction des Parcs Nationaux partage cette philosophie et voudrait la faire partager aux services et organisations souhaitant coopérer avec elle. Le Niokolo Koba est prêt à jouer son rôle de banque génétique et de lieu d'expérimentation, de débat et de formation, pour une coopération avec les Communautés Rurales de sa périphérie qui souhaitent perpétuer les fondements de leurs économies.

Nous avons surtout parlé de la sauvegarde de la biodiversité et